



L'APPRENTISSAGE, UNE VOIE D'EXCELLENCE CFA Agricole de Verdun



L'APPRENTISSAGE
UN MÉTIER, UN AVENIR !
unmetier-unavenir.fr

EPLEFPA de la Meuse
Etablissement Public Local D'Enseignement et de
Formation Professionnelle Agricole
Technopôle Philippe de Vilmorin
CS 40249
55006 Bar Le Duc CEDEX
Tél : 03.29.79.98.20
Site : <http://www.eplagro55.fr/>
Mail : epl.bar-le-duc@educagri.fr

 **Suivez nous sur Facebook :**
EPL AGRO de la Meuse



CFA Agricole de l'EPL AGRO de la Meuse
Site de Verdun
Etablissement Public Local D'Enseignement et de Formation
Professionnelle Agricole
Pôle Martial Brousse
08 avenue du Président Kennedy
55100 VERDUN
Tél : 03.29.85.18.83
Mail : cfa.meuse@educagri.fr
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et 13h30 à 18h


**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


QualiFormAgri

CFA – CFPPA Agricole de l'EPL AGRO de la Meuse
Site de Bar-Le-Duc
Etablissement Public Local D'Enseignement et de Formation
Professionnelle Agricole
Technopôle Philippe de Vilmorin
CS 40249
55006 Bar Le Duc CEDEX
Tél : 03.29.79.64.83 / 07 88 91 15 76
Mail : cfa.meuse@educagri.fr
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et 14h à 17h

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE

La Région
Grand Est

LE CFA EN QUELQUES CHIFFRES

55 ans de formation dans les métiers de l'agriculture
130 apprentis accueillis chaque année

L'apprentissage, une véritable force pour réussir son projet professionnel

LES FORMATIONS PROPOSEES :

CAPa - Palefrenier Soigneur
- Maréchal-ferrant

AE Animateur d'Équitation

BPJEPS - Educateur Sportif
« Activités Équestres »

BTM Maréchal-ferrant

BAC Pro - Conduite et Gestion d'une
Entreprise Hippique

BTSA ACSE (sur le site de Bar-le-Duc)

Plus d'informations sur nos formations sur notre site <http://www.eplagro55.fr/>

AVEC UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISEE tout au long de la formation :

Une semaine
d'intégration
culturelle et
professionnelle

Des rencontres
annuelles
Parents, Maîtres
d'apprentissage
et Apprentis
avec le CFA

Un responsable
Vie Educative
impliqué dans
le suivi
quotidien des
absences et de
l'handicap

Un même
coordinateur
de classe
chargé du suivi
tout au long de
la formation

Un secrétariat à
l'écoute pour
votre suivi
administratif et
social

Des tests de
positionnement
pour
différencier la
formation

Un conseil de
classe par
semestre
Des visites
annuelles en
entreprise

Un temps
d'échange
après chaque
session en
entreprise : le
REX

Un Centre de
Ressources
pour
accompagner
l'individualisati
on

Un suivi des
notes, des
absences et du
cahier de texte
par internet
(Ypareo)

Et de nombreuses ouvertures culturelles et pédagogiques :

Apiculture, Alesa, club « jeux de société »...
Participation à des salons professionnels
Visites d'entreprises, interventions de professionnels...



POUR LES APPRENANTS :

Les + de l'apprentissage

- ❑ Une approche concrète du monde professionnel et une **excellente voie d'insertion professionnelle**.
- ❑ Des **cursus de formation complets** du CAP au Bac Pro, jusqu'aux niveaux supérieurs, avec des diplômes reconnus, identiques à ceux de l'enseignement général
- ❑ Une **formation gratuite et rémunérée** avec une prise en charge par l'OPCO du coût de la formation
- ❑ Des **aides qui facilitent la vie** des apprentis - 500€ d'aide pour le permis de conduire selon conditions

Age de l'apprenti	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
De 16 à 17 ans	27 % du SMIC	39 % du SMIC	55 % du SMIC
De 19 à 20 ans	43 % du SMIC *50% accords branches agricoles	51 % du SMIC *50% accords branches agricoles	67 % du SMIC *50% accords branches agricoles
De 21 à 25 ans	53 % du SMIC	61 % du SMIC	78 % du SMIC
26 ans et +	100 %	100 %	100 %

POUR LES ENTREPRISES :

- ❑ **Bénéficier d'une aide opérationnelle** et d'un autre regard
- ❑ Des **offres de formation adaptées** aux besoins des entreprises
- ❑ **Former progressivement un futur salarié à ses valeurs**, ses méthodes et ses pratiques, pour une meilleure intégration professionnelle au sein de son entreprise
- ❑ **Des aides à l'apprentissage** et l'exonération de charges sociales qui permettent de diminuer le coût salarial. (plus d'informations sur <https://www.alternance.emploi.gouv.fr/>)

* ART. D6222-26 DU CODE DU TRAVAIL AU 01/07/23 : ACCORDS BRANCHES AGRICOLES CONCERNENT : IDCC : 7024, 7009, 7010, 7025, 7018, 1006, 1010, 1019 ET 1659

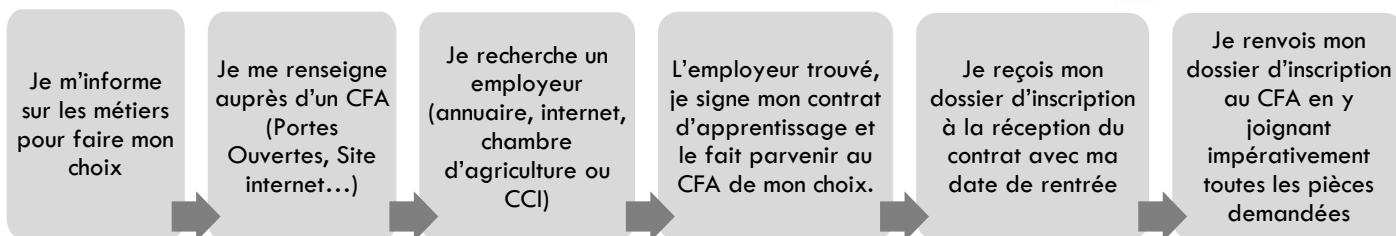
LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE EN RESUME C'EST:

- ❑ Un **contrat de travail à durée déterminée** (CDD), signé par l'apprenant (parents ou représentant légal si mineur) et par l'employeur, d'une durée de 1 à 3 ans.
- ❑ Un **temps de travail partagé** entre l'école (CFA) et l'entreprise.
- ❑ S'adresse aux jeunes **de 16 ans à 29 ans révolus** (ou 15 ans au 31 décembre si sortie de 3^{ème})
- ❑ Un **statut de salarié** percevant une rémunération et avec les mêmes droits et devoirs que les autres salariés
- ❑ 5 semaines de congés payés par an
- ❑ Une **période d'essai de 45 jours** (consécutifs ou non) de formation pratique en entreprise

LES DEMARCHES D'INSCRIPTION AU CFAA

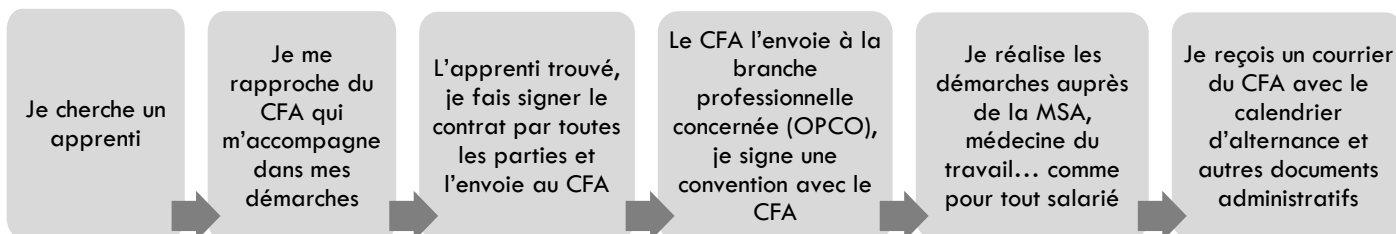


Je suis apprenti



Les candidats BTS devront également s'inscrire sur parcoursup.fr

Je suis employeur



INSTALLATIONS ET LOCAUX PÉDAGOGIQUES

- ❑ Centre de Documentation et de Ressources (CDR), et Centre de Documentation et d'Information (CDI)
- ❑ Laboratoire Physique/Chimie, Microbiologie et Biologie
- ❑ 2 Salles informatique
- ❑ Pôle Équestre : 50 chevaux, poney club
- ❑ 2 carrières
- ❑ 1 bâtiment de forge
- ❑ Terrain de sport
- ❑ 1 manège



Référent Handicap : à contacter pour connaître toutes les modalités pour le suivi et l'accompagnement de personnes en situation de handicap.
Frédéric BOLOGNINI 03.29.86.10.42

HÉBERGEMENT, RESTAURATION ET TRANSPORT

En dehors des prestations d'internat et de restauration, la formation au CFA est gratuite.

Le CFA dispose d'un internat. Les apprentis sont accueillis dans des chambres collectives.

L'hébergement est assuré du dimanche soir au vendredi matin.

Le trousseau à prévoir pour l'internat est composé de : drap, duvet et oreiller.

Le coût de l'hébergement en pension complète est de 45,75€/semaine ou 53,25€/semaine avec dimanche.

Le régime est choisi par trimestre et ne peut être changé en dehors de cette période.

La demi-pension est facturée au forfait (8,75€/semaine) et non aux repas pris. (sauf pour les formations AE et BPJEPS)

La restauration est sous forme de self, équipé d'un contrôle d'accès informatisé, fonctionnant à l'aide de cartes magnétiques. Celles-ci sont remises en début de formation.

Pour vous rendre à l'EPL Agro de la Meuse, vous pouvez choisir plusieurs moyens de transport en commun :

TRAIN : Verdun est desservie par la ligne TGV Est via la Gare Meuse TGV.

Elle est aussi couverte en TER et Trains Corail qui desservent la gare au centre de Verdun.

BUS : Verdun est desservie par le réseau TIV et RITM.

L'EPL possède son propre arrêt (Ligne 5, réseau TIV)

